

A Toulouse, le 3 Mars 2015

NAO 2015 – ACTE 1

PROPOSITION NULLE : SALARIES DESABUSES

Mercredi 25 Février 2015 s'est tenue la 2^{ème} réunion sur la négociation Annuelle Obligatoire 2015.

Lors de cette 1^{er} rencontre, la Direction a fait les propositions suivantes:

Volet rémunération

Pas de budget alloué, ni en AG, ni en AI, que ce soit pour le **personnel Cadre ou Non Cadre**.

Volet organisation du temps de travail

- => Ouverture des négociations pour mettre en place un accord **PERCO**
(Plan Epargne Retraite Collectif => dispositif d'épargne salariale dédiée à la retraite)
- => Ouverture des négociations pour mettre en place un accord **GPEC**
(Gestion des Prévisionnelles des Emplois et des Compétences)
- => Evolution de l'accord « **horaire variable** » pour les métiers supports
(Regroupement des 3 plages en plage unique)
- => Mise en place d'une **filière leader**

Position FO

Comme prévu, l'ouverture des NAO 2015 alors que l'avenir de notre groupe est encore dans le flou le plus complet ne permet pas de « négocier » avec la Direction.

En compensation d'évolution de rémunération, la Direction nous promet de traiter des points qui sont pour la plus grande partie des éléments imposés par le code du travail.

Dans ce contexte, les salariés sont pris au piège, car toute mobilisation mettrait en péril notre avenir à tous. FO ne prendra pas le moindre risque d'être désigné comme responsable d'un échec dans la négociation avec nos créanciers.

Par contre, il est de notre responsabilité de faire part à la Direction du climat morose, et des salariés, qui, désabusés, perdent petit à petit la dynamique et l'envie de s'investir dans leurs activités.

En conséquence, et sans vouloir mettre en danger l'avenir de notre groupe, FO revendique les points que vous trouverez au verso.

Les élus FO espèrent que la Direction ouvrira les yeux sur cette situation et fera en sorte de maintenir la motivation des salariés pour assurer un avenir au groupe Latecoère tel qu'il existe aujourd'hui.

REVENDEICATION FO

Volet rémunération

Personnel Cadre et Non Cadre

- Augmentation Générale,
- Revalorisation du salaire plancher,
- Revalorisation du point société (impact sur point ancienneté et astreinte),
- Campagne de promotion non Cadre sans AI au moins égale à celle de 2014,
- Revalorisation de la grille des salaires de 0.6% (selon l'Accord National sur le barème des appointements minimaux garantis des ingénieurs et cadres - UIMM),

Mesure commune au Personnel Cadre et Non Cadre

- Clause de revoyure en cas de dérapage de l'inflation sur 2015,

Volet organisation du temps de travail

- Ouverture des négociations pour mettre en place un accord « Tutorat »,
- Ouverture des négociations pour reconnaître le statut du personnel non cadre dit « forfaité », (non respect du statut en forfait heure considéré par les hiérarchies comme du forfait jour),
- Horaire Variable personnel non cadre : Augmentation du pot d'heure variable, et du plafond de report - Possibilité d'utiliser le variable en fractionné,
- Personnel cadre : définition de la ½ journée de travail pour permettre un passage au 9/10^{ième}

En marge de ces points, les élus FO demandent à la Direction de définir un calendrier de négociations pour permettre de traiter tous les points encore en suspens et relevés périodiquement en DP (temps d'habillage/déshabillage, pénibilité, suivi des accords existants, etc..)

La dernière réunion est programmée le Mercredi 4 Mars